

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 237

3 février 2009

SOMMAIRE

Advent Vision S.à r.l.	11361	Koconsult S.à r.l.	11349
Barvo Immobilière SA	11346	Koenig International S.A.	11370
Bezias B.V.	11348	Koepfler s.à r.l.	11370
Boucheries Koener S.à r.l.	11333	LaSalle UK Ventures	11346
Chamelle S.A.	11334	LaSalle UK Ventures Property 10	11345
CIM Vision S.A.	11330	LaSalle UK Ventures Property 8	11376
Comptoir Luxembourgeois pour le Jardi- nage et l'Agriculture S.à r.l.	11370	L Multi Select	11359
Consulting, Management and Trade (CMT) S.A.	11333	Luxtecnology S.à r.l.	11371
Convertible Advisory Holding S.A.	11349	Michel Guy Management S.à r.l.	11376
Correct S. à r. l.	11330	Pétrusse Participations S.A.	11371
Debelux Audit SA	11349	Property Trust Berlin 1, S.à r.l.	11332
Design4Rent Luxembourg s.à r.l.	11334	Property Trust Bernau, S.à r.l.	11331
DUHR Frères S. à r.l.	11332	Property Trust Montabaur, S.à r.l.	11376
Euro Realty Pantin Lux	11347	Property Trust Moosburg, S.à r.l.	11370
Fairfax Small Cap S.A.	11376	Property Trust Muehldorf, S.à r.l.	11360
Fairfax Small Cap S.A.	11334	Property Trust Rothenburg 1, S.à r.l.	11360
F.C.S. S.A.	11332	Rutley European Property Holdings S.à r.l.	11333
Fiduciaire de la Gare S.A.	11347	Secaron S.à r.l.	11348
Filap S.C.l.	11371	Severus Finance S.A.	11372
Finanter Incorporation S.A.	11345	Severus Finance S.A.	11375
GADD & Cie Luxembourg SA	11360	Société Privée de Gestion	11349
Garage Jean Schalz s.à r.l.	11332	Stable II S.à r.l.	11359
Green Partners Investment Management S.A.	11350	SyTrust S.A.	11334
Hamilton Holding S.A.H	11359	Tandem Marketing Partners S.à r.l.	11371
Happy Landing S.A.	11331	Tandem Partners S.à r.l.	11375
Happy Landing S.A.	11348	Taxi Perleau Luxembourg Secs	11346
Happy Landing S.A.	11331	Timotes B.V.	11347
HeidelbergCement Holding S.à r.l.	11346	Transéfi S.à r.l.	11333
ING PFCEE Soparfi B S.à r.l.	11348	Victor Hugo 1 S.à r.l.	11335
ING PFCEE Soparfi C S.à r.l.	11331	Vision IT Group Luxembourg S.A.	11330
ING PFCEE Soparfi D S.à r.l.	11330	Wordbee S.A.	11345
International Fund Services & Asset Mana- gement	11347	Zimmer Investment, s.à r.l.	11330

Correct S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5550 Remich, 4, rue de Macher.
R.C.S. Luxembourg B 112.448.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009009749/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03717. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Zimmer Investment, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3222 Bettembourg, 71, route de Dudelange.
R.C.S. Luxembourg B 113.094.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sarl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009009746/7262/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03289. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

ING PFCEE Soparfi D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 187.400,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 120.562.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ING PFCEE Soparfi D S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2009009713/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02449. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**CIM Vision S.A., Société Anonyme,
(anc. Vision IT Group Luxembourg S.A.).**

Siège social: L-8070 Bertrange, 7, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 115.381.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 07 janvier 2009.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2009009685/201/13.

(090007270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Property Trust Bernau, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 374.250,00.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 114.751.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Jean-Claude Buffin / Candice de Boni

Référence de publication: 2009009701/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03480. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

ING PFCEE Soparfi C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 132.400,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 120.561.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ING PFCEE Soparfi C S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2009009714/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02437. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Happy Landing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 66.530.

—
Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009009753/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03723. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Happy Landing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 66.530.

—
Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009009752/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03721. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Property Trust Berlin 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 124.025,00.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 110.975.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Jean-Claude Buffin / Candice de Boni

Référence de publication: 2009009703/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03475. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

DUHR Frères S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5401 Ahn, 25, rue de Niederdonven.

R.C.S. Luxembourg B 112.907.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009009750/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03718. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Garage Jean Schalz s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6453 Echternach, 8, rue Krunn.

R.C.S. Luxembourg B 97.280.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009009751/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03720. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

F.C.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 96.692.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2009.

Fiduciaires Hellers, Kos & Associés, Sàrl, Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009009777/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02440. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Rutley European Property Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 113.738.

Le Bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 janvier 2009.

Rutley European Property Holdings S.à r.l.

Référence de publication: 2009009781/683/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03768. - Reçu 50,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Consulting, Management and Trade (CMT) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 70.366.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009009772/7262/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02433. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Boucheries Koener S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer.

R.C.S. Luxembourg B 15.637.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009009748/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03716. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Transéfi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1231 Luxembourg, 33, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 69.341.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009009802/1682/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01574. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Design4Rent Luxembourg s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 133.247.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2009.

Design4Rent Luxembourg S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2009009700/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02516. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

SyTrust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 79.722.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009009804/1682/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01546. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Chamelle S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 65.069.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.09.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009009795/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03445. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Fairfax Small Cap S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 68.896.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/12/2008.

Signature.

Référence de publication: 2009009783/751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA02190. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Victor Hugo 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.929.

In the year two thousand and eight, on the sixteenth of December.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) Norwich Union Life & Pensions Limited, a company incorporated and existing under the laws of England, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number 03253947, having its registered office at 2 Rougier Street, York, YO90 1UU, United Kingdom, being the holder of one hundred and sixty-seven (167) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each,

here represented by Ms. Sonia GABRIELE, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in London, on 16 December 2008;

2) Commercial Union Life Assurance Company Limited, a company incorporated and existing under the laws of England, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number 00079678, having its registered office at 1 St Helen's Undershaft, London, EC3P 3DQ, United Kingdom, being the holder of one hundred and sixty-seven (167) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each,

here represented by Mrs Sonia GABRIELE, prenamed, by virtue of a proxy, given in London, on 16 December 2008;

3) CGNU Life Assurance Limited, a company incorporated and existing under the laws of England, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number 00226742, having its registered office at 2 Rougier Street, York, YO90 1UU, United Kingdom, being the holder of one hundred and sixty-six (166) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each,

here represented by Mrs Sonia GABRIELE, prenamed, by virtue of a proxy, given in London, on 16 December 2008.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders (hereinafter the "Shareholders") of "Victor Hugo 1 S.à r.l." (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 135.929, having its registered office at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed on 18 January 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°540, on 4 March 2008. The articles of incorporation of the Company (the "Articles of Incorporation") have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 11 December 2008, not yet published.

The appearing parties representing the whole corporate capital and having waived any notification requirement, the general meeting of shareholders may validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Decision to fully restate the Articles of Incorporation.
2. Decision to confirm the appointment of Mr. William Gilson, Mr. Mark Phillips and Mr. Thorsten Steffen as managers of the Company.

Then, the general meeting of shareholders unanimously takes the following resolution:

First resolution

The general meeting of shareholders resolves to fully restate the Articles of Incorporation as follows:

" **Art. 1. Form, Name.** There exists a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, (the "Law"), and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company will exist under the name of "Victor Hugo 1 S.à r.l."

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office situated in the City of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the board of managers.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

In the event that in the view of the board of managers extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will

remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the management of the Company.

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of such participations. The Company may in particular (i) acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities issued by any public or private entity whatsoever, and (ii) acquire bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any entity belonging to its group. It may participate in the creation, development, management and control of its portfolio.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities.

The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries and/or companies belonging to the group of companies to which it belongs. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of its subsidiaries, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of its subsidiaries and/or companies in its group.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may acquire, hold, manage, exchange, finance (including through borrowings from third party lenders) and sell properties and/or participations, in Luxembourg or abroad, in any companies holding properties.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved by decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the quorum and majority rules provided by the Law, as the case may be.

Art. 5. Issued capital. The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.

In addition to the capital, there may be set up a premium account into which any premium amount paid on any share in addition to its nominal value (including any payment made on warrants attached to any shares, bonds, notes or similar instruments) is transferred.

The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realized losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may transfer freely its shares.

When the Company is composed of several shareholders (i) the shares may be transferred freely amongst shareholders and (ii) the shares may be transferred to non-shareholder(s) only with the authorization, granted at a general meeting of shareholders, of the shareholders representing at least three quarters (3/4) of the issued capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 7. Increase and reduction of issued capital. The issued capital of the Company may be increased or decreased one or several times by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum

and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Law for any amendment of the Articles of Incorporation.

Art. 8. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Art. 9. Manager(s) and/or board of managers. The Company will be managed by one or two manager(s) acting jointly, who need not be shareholders or by a board of managers composed of at least three (3) managers who need not be shareholders.

The manager(s) or, as the case may be, the members of the board of managers, will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine their number, for a limited or unlimited period of time, and they will hold office until their successors are elected. They are eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be.

Art. 10. Meetings of the board of managers. The board of managers (if any) will appoint from among its members a chairman. It may also appoint a secretary, who needs not to be a manager.

The board of managers will meet at least once per calendar year and at such additional times as necessary and upon call of the chairman. A meeting of the board of managers must be convened by the chairman if any two managers so require.

The chairman shall preside at all meetings of the board of managers, except that in his absence the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of the managers present or represented at such meeting. In the absence of the secretary (if any) or if no secretary has been appointed by the board of managers, the chairman of the meeting may appoint any person as secretary pro tempore.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all managers entitled to attend, notice of board of managers meetings shall be given at least twenty-four (24) hours in advance in writing, by electronic mail, fax or by post. Any such notice shall specify the time and place as well as the agenda of the meeting of board of managers and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, by electronic mail, fax or by post of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Every board of managers meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg or such other place as the board of managers may from time to time determine. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy.

A quorum of the board of managers shall be the presence or the representation of at least two (2) managers holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting. The chairman shall have a casting vote.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several managers.

Art. 11. Minutes of meetings of the board of managers. The minutes of any meeting of the board of managers (if any) will be signed by the chairman of the meeting and by the secretary (if any) of the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

The secretary (if any) will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

Copies or extracts of the minutes of the board of managers which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman and by the secretary (if any) or by any manager.

Art. 12. Powers of the managers and/or the board of managers. The manager(s) or as the case may be, the board of managers, is (are) vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Law to the single shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders are in the competence of the manager(s) or as the case may be, the board of managers.

Art. 13. Delegation of Powers. The manager(s), or as the case may be, the board of managers may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by them.

Art. 14. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by

reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any member of the board of managers or any manager (in case there are two) has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such member of the board of managers or such manager shall make known such personal interest to the board of managers or the other manager and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such interest of the member of the board of managers or of any manager therein shall be reported to the single shareholder or to the next general meeting of shareholders.

Art. 15. Representation of the Company. The Company will be bound towards third parties by the sole signature of its single manager and in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or any person(s) to whom such signatory power has been delegated by the manager(s), or as the case maybe, the board of managers, within the limits of such power.

Art. 16. Liability of a manager. No manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. Each manager is only liable for the performance of its mandate.

The Company shall indemnify, to the fullest extent permitted by applicable law, any person who was or is a party or is threatened to be made a party to, or is involved in any manner in, any threatened, pending or completed action, suit or proceeding (whether civil, criminal, administrative or investigative) by reason of the fact that such person (1) is or was a manager or officer of the Company or its subsidiaries or (2) is or was serving at the request of the Company or its subsidiaries as a manager, officer, partner, member, employee or agent of another corporation, partnership, joint venture, trust, committee or other enterprise.

To the extent deemed advisable by the manager(s) or the board of managers, as applicable, the Company may indemnify, to the fullest extent permitted by applicable law, any person who was or is a party or is threatened to be made a party to, or is involved in any manner in, any threatened, pending or completed action, suit or proceeding (whether civil, criminal, administrative or investigative) by reason of the fact that the person is or was an employee or agent (other than a manager, or officer) of the Company or its subsidiaries.

The Company shall have the power to purchase and maintain insurance on behalf of any person who is or was a manager, officer, employee or agent of the Company or its subsidiaries, or is or was serving at the request of the Company or its subsidiaries as a manager, officer, partner, member, employee or agent of another corporation, partnership, joint venture, trust, committee or other enterprise, against any expense, liability or loss asserted against him and incurred by him in any such capacity, or arising out of his status as such, whether or not the Company or a subsidiary would have the power to indemnify him against such expense, liability or loss under the provisions of applicable law.

No repeal, modification or amendment of, or adoption of any provision inconsistent with, this article, nor to the fullest extent permitted by applicable law, any modification of law shall adversely affect any right or protection of any person granted pursuant hereto existing at, or with respect to events that occurred prior to, the time of such repeal, amendment, adoption or modification.

The right to indemnification conferred in this article also includes, to the fullest extent permitted by applicable law, the right to be paid the expenses (including attorney's fees) incurred in connection with any such proceeding in advance of its final disposition. The payment of any amounts to any manager, officer, partner, member, employee or agent pursuant to this article shall subrogate the Company to any right such manager, officer, partner, member, employee or agent may have against any other person or entity. The rights conferred in this article shall be contract rights.

Art. 17. Statutory auditor. The supervision of the operations of the Company may be, and shall be in the cases provided by law, entrusted to one or more statutory auditors who need not be shareholders.

The statutory auditors, if any, will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine the number of such statutory auditors, for a period not exceeding six (6) years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as statutory auditors, they shall be eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be.

Art. 18. General meeting of shareholders. If the Company is composed of one single shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted by the Law to the general meeting of shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the manager(s) or the board of managers, as the case may be, to the shareholders by registered mail. In such case, the shareholders are under the obligation to, within fifteen (15) days from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Where there is more than one shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the manager(s) or the board of managers, as the case may be, failing which by the statutory auditors or, failing which by shareholders representing more than half (1/2) of the issued capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the

nature of the business to be transacted. Where all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by electronic mail, fax or post as his proxy another person who need not be a shareholder.

Copies or extracts of the minutes of the general meetings of shareholders which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman and by the secretary (if any) or by any one manager.

Art. 19. Powers of the meeting of shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the managers or to the board of managers, as the case may be, by the Law or the Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 20. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of the Articles of Incorporation or, as the case may be, the Law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of incorporation will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the issued capital.

Except as otherwise required by the Law or by the Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing at least half (1/2) of the issued capital.

One vote is attached to each share.

Art. 21. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January in every year and ends on the last day of December.

Art. 22. Adoption of financial statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the manager (s) or the board of managers, as the case may be, shall compile an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the Law and Luxembourg accounting practice.

The balance-sheet and the profit and loss account are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may request a copy or peruse these financial documents from or at the registered office of the Company.

Art. 23. Appropriation of Profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve required by Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued capital of the Company.

The single shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by the Law, the manager(s) or, as the case may be, the board of managers may pay out an advance payment on dividends. The manager(s) or, as the case may be, the board of managers fixe(s) the amount and the date of payment of any such advance payment.

Art. 24. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of the Articles of Incorporation, unless otherwise provided by the Law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

Art. 25. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law."

Second Resolution

As a consequence of the restatement of the Articles of Incorporation, the general meeting of shareholders resolves to confirm the appointment of Mr. William Gilson, Mr. Mark Phillips and Mr. Thorsten Steffen, previously appointed as "Directors" of the Company, as managers of the Company for an unlimited period.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the persons appearing and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille huit, le seize décembre.

Par devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1) Norwich Union Life & Pensions Limited, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, enregistrée auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 03253947, ayant son siège social au 2 Rougier Street, York, YO90 1UU, Royaume-Uni, détenant cent soixante-sept (167) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune,

ici représentée par Mademoiselle Sonia Gabriele, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 16 décembre 2008;

2) Commercial Union Life Assurance Company Limited, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, enregistrée auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 00079678, ayant son siège social au 1 St Helen's Undershaft, Londres, EC3P 3DQ, Royaume-Uni, détenant cent soixante-sept (167) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune,

ici représentée par Mademoiselle Sonia GABRIELE, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 16 décembre 2008;

3) CGNU Life Assurance Limited, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre, enregistrée auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 00226742, ayant son siège social au 2 Rougier Street, York, YO90 1UU Royaume-Uni, détenant cent soixante-six (166) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune,

ici représentée par Mademoiselle Sonia GABRIELE, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 16 décembre 2008.

Lesdites procurations paraphées ne varient par le mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les seuls associés (ci-après les "Associés"), de la société "Victor Hugo 1 S.à r.l." (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.929, ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, constituée selon acte notarié en date du 18 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 540, le 4 mars 2008. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés la dernière fois selon acte reçu par le notaire soussigné le 11 Décembre 2008, lequel n'a pas encore été publié.

Les parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, et ayant renoncé à toute notification, l'assemblée générale des associés peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Décision de modifier et de procéder à la refonte de l'intégralité des Statuts.
2. Décision de confirmer la nomination de Messieurs William Gilson, Mark Phillips et de Thorsten Steffen en tant que gérants de la Société.

Après délibération, l'assemblée générale des associés décide de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide de procéder à la refonte intégrale des Statuts qui auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}. Forme, dénomination.** Il existe une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La société adopte la dénomination de "Victor Hugo 1 S.à r.l.".

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision du conseil de gérance (.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du conseil de gérance.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion de la Société.

Art. 3. Objet social. L'objet de la Société est l'acquisition de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises de quelque forme que ce soit, et la gestion de telles participations. La Société peut en particulier (i) acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière toutes actions, parts sociales ou autres titres de participations émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit (ii) acquérir des titres, obligations, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émises par toute entité appartenant à son groupe. La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion, le contrôle de son portfolio.

La Société peut emprunter de quelque manière que ce soit excepté par voie d'offre publique. La Société peut émettre, par voie de placement privé uniquement, des titres, obligations et toutes sortes de titres d'actifs et/ou de passifs.

La Société peut prêter des fonds comprenant, mais non limité aux, revenus de tout emprunt et/ou de dettes ou liquidités à ses filiales et/ou sociétés affiliées. La Société peut aussi donner des garanties et gager, transférer, émettre une charge ou autrement créer et concéder une sûreté sur tout ou partie de ses biens pour garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de ses filiales et/ou sociétés affiliées, et, plus généralement, pour son compte et/ou pour le compte de ses filiales et/ou sociétés affiliées.

La Société peut généralement employer toutes techniques et instruments relatifs à ses investissements dans le but de leur gestion efficace, comprenant les techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le crédit, le change de devise, les risques sur les taux d'intérêt et tout autre risque.

La Société peut acquérir, détenir, gérer, échanger, financer (notamment par des emprunts souscrits auprès de tiers prêteurs) et vendre des biens immobiliers et/ou des participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans toute société détenant des biens immobiliers.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par les associés, suivant les règles de quorum et de majorité prévues par la Loi, selon le cas.

Art. 5. Capital social émis. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes d'émission payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale (y compris tout paiement effectué sur des warrants attachés aux parts sociales, obligations, billets ou instruments similaires) seront transférées.

L'avoir de ce compte de primes d'émission peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux décisions de l'associé unique ou des associés, selon le cas.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Lorsque la Société comporte un associé unique, l'associé unique peut librement céder ou transmettre les parts sociales dont il est propriétaire.

Lorsque la Société comporte plusieurs associés (i) les parts sociales sont librement cessibles entre associés et (ii) les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés, donné en assemblée générale, représentant les trois quarts (3/4) du capital social émis.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

Art. 7. Augmentation et Réduction du capital social. Le capital social émis peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associées adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Incapacité, Faillite ou déconfiture d'un associé. L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 9. Gérant(s) et / ou conseil de gérance. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérant(s), agissant conjointement, associés ou non, ou par un conseil de gérance composé de trois (3) membres au moins, associés ou non.

Le(s) gérant(s) ou, selon le cas, les membres du conseil de gérance seront nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui déterminent leur nombre, pour une durée déterminée ou indéterminée, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 10. Réunions du conseil de gérance. Le conseil de gérance (s'il y en a) choisira parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président au moins une fois par année calendaire ainsi que chaque fois que nécessaire. Une réunion du conseil de gérance doit être convoquée si deux gérants le demandent.

Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance, mais en son absence le conseil de gérance désignera à la majorité des gérants présents ou représentés un autre président pro tempore. En l'absence du secrétaire (s'il y en a un) ou si aucun secrétaire n'a été nommé par le conseil de gérance, le président de la réunion pourra désigner toute personne comme secrétaire pro tempore.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion, une convocation écrite sera envoyée pour toute réunion du conseil de gérance à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la tenue de la réunion, par courrier électronique, par télécopieur ou par courrier. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure et l'ordre du jour de la réunion et précisera la nature des opérations devant être discutées. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par courrier électronique, par télécopieur ou par courrier de chaque gérant. Une convocation ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Toute réunion du conseil de gérance se tiendra au Grand-Duché de Luxembourg ou à tout autre endroit que le conseil de gérance déterminera de temps à autre. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant un autre gérant comme son mandataire.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins deux (2) gérants sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés lors de la réunion. Le président dispose d'une voix prépondérante.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant à communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite signée par tous les gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs gérants.

Art. 11. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil de gérance (s'il y en a) seront signés par le président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a un). Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Le secrétaire (s'il y en a un) sera responsable de la conservation des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président et par le secrétaire (s'il y en a un) ou par un gérant.

Art. 12. Pouvoirs de(s) gérants) et / ou du conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le conseil de gérance a (ont) les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles en vue de la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou par les Statuts à l'associé unique ou aux associés sont de la compétence de(s) gérant(s) ou, selon le cas, du conseil de gérance.

Art. 13. Délégation de pouvoirs. Le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le conseil de gérance peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de leur choix.

Art. 14. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions de gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas,

pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voir ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un membre du conseil de gérance ou un gérant (s'il y en a deux) a ou aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le conseil de gérance ou l'autre gérant et il ne pourra pas prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

Art. 15. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée, en cas de gérant unique par la signature individuelle, et en cas de pluralité de gérants par la signature conjointe de deux gérants ou de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le conseil de gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 16. Responsabilité d'un gérant. Un gérant ne contracte, du fait de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Chaque gérant n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société dédommagera, dans toute la mesure du possible en vertu des dispositions légales en vigueur, toute personne qui a été ou est partie, ou est menacée d'être partie à, ou est impliquée de quelque manière que ce soit dans toute action, procès ou procédure (en matière civile, pénale, administrative ou à l'occasion d'une procédure d'instruction) du fait que cette personne (1) a été ou est gérant, gérant ou fondé de pouvoir de la Société ou de ses filiales ou (2) a rendu service à la demande de la Société ou de ses filiales en tant que gérant, fondé de pouvoir, associé, membre, employé ou agent d'une autre société, partenariat, joint venture, trust, comité ou toute autre entreprise.

Dans la mesure où le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le conseil de gérance l'estime recommandé, la Société peut indemniser, dans toute la mesure du possible en vertu des dispositions légales en vigueur, toute personne qui a été partie, ou est partie, ou est menacée d'être partie à, ou est impliquée de quelque manière que ce soit dans toute action, procès ou procédure menaçant d'être entamé, en cours d'instance ou jugé (de nature civile, pénale, administrative ou à l'occasion d'une procédure d'instruction) du fait que cette personne a été ou est un employé ou un agent (autre que gérant ou fondé de pouvoir) de la Société ou de ses filiales.

La Société aura le pouvoir de souscrire et de maintenir une police d'assurance pour le compte de cette personne qui a été ou est gérant, fondé de pouvoir, employé ou agent de la Société ou de ses filiales, ou qui a rendu ou rend des services à la demande de la Société ou de ses filiale comme gérant, directeur ou fondé de pouvoir, associé, membre, employé ou agent d'une autre société, partenariat, joint venture, trust, comité ou toute autre entreprise, du fait de toute dépense, responsabilité ou perte imposée à cette personne et encourue par elle en cette qualité ou en raison de son statut, que la Société ou les filiales aient ou non le pouvoir de l'indemniser du fait d'une telle dépense ou perte en vertu des dispositions légales applicables.

Toute abrogation, modification, avenant ou adoption d'une disposition en contradiction avec le présent article ainsi que dans la mesure où cela serait permis en vertu des dispositions légales en vigueur, toute modification du droit n'entravera les droits ou la protection accordés à toute personne en vertu du présent article tels qu'ils sont ou étaient en vigueur au moment ou antérieurement à de tels abrogation, avenant, adoption ou modification.

Le droit à l'indemnisation conféré en vertu du présent article comporte également, dans la mesure où cela est permis par les dispositions légales en vigueur, le droit d'être remboursé des dépenses (comprenant les honoraires d'avocat) encourues du fait de telles procédures avant même leur issue définitive. Le paiement de tout montant au profit du gérant, fondé de pouvoir, associé, membre, employé ou agent en vertu du présent article subrogera la Société dans les droits que peuvent avoir de tels gérants, directeurs ou autres fondés de pouvoir, membres, employés ou agents contre toute autre personne ou entité. Les droits conférés en vertu de du présent article seront des droits contractuels.

Art. 17. Commissaire aux comptes. Les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être dans les cas prévus par la loi.

Le ou les commissaires aux comptes, s'il y en a, seront nommés par décision de l'associé unique ou des associés, selon le cas, qui déterminera leur nombre pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision de l'associé unique ou des associés.

Art. 18. Assemblée générale des associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le conseil de gérance aux associés par lettre recommandée. Dans ce cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Dans le cas où il y a plus d'un associé, les associés peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation de(s) gérant(s) ou, selon le cas, du conseil de gérance, à défaut de laquelle, du ou des commissaires aux comptes à défaut de laquelle, d'associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par courrier électronique, par télécopieur ou par courrier un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Des copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président et par le secrétaire (s'il en existe un) ou par tout gérant.

Art. 19. Pouvoirs de l'assemblée générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au(x) gérant(s) ou, selon le cas, au conseil de gérance en vertu de la Loi ou des Statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 20. Procédure - Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les Statuts ou dont l'adoption est soumise par les Statuts, ou selon le cas, par la Loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Sauf disposition contraire de la loi ou des Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant la moitié (1/2) du capital social.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 21. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre.

Art. 22. Approbation des comptes annuels. A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le conseil de gérance dresse(nt) un inventaire des biens et des dettes et établit/établissent les comptes annuels conformément à la Loi.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé ainsi que son mandataire, peut demander une copie ou prendre au siège social communication de ces documents financiers.

Art. 23. Affectation des bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Il(s), peut/peuvent décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le conseil de gérance peuvent procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Art. 24. Dissolution, liquidation. La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent.

Art. 25. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément à la Loi."

Deuxième résolution

Suite à la refonte des Statuts, l'assemblée générale des associés décide de confirmer la nomination de Messieurs William Gilson, Mark Phillips et Thorsten Steffen, précédemment nommés comme "Administrateurs", en tant que gérants de la Société pour une durée illimitée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire desdits comparants ont signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: S. GABRIELE, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15645. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 09 JAN. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009009323/239/561.

(090007597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Finanter Incorporation S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 12.790.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 17 novembre 2008, M. Marcelino CABANAS RODRIGUEZ, Président et Administrateur et M. Joaquim DIAS DA SILVA PINTO, Administrateur ont été révoqués de leurs fonctions. De ce fait, le nombre des Administrateurs a été réduit de 6 à 4.

Par décision du Conseil d'Administration du 17 novembre 2008, M. Joao Manuel FLORES PEREIRA a été nommé Président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 24 DEC. 2008.

Pour FINANTER INCORPORATION S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Catherine Day-Royemans / Liette Heck

Vice-Président / -

Référence de publication: 2009009576/1017/21.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA02000. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

LaSalle UK Ventures Property 10, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 136.223.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009009666/239/12.

(090007842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Wordbee S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 138.671.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 05 janvier 2009.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2009009686/201/12.

(090007267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Barvo Immobilière SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 96.743.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 janvier 2009.

Pour copie conforme
Pour la société
Maître Jean SECKLER
Notaire

Référence de publication: 2009009645/231/14.

(090007279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

LaSalle UK Ventures, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 116.220.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2009009665/239/12.

(090007834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

HeidelbergCement Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.300.000.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 131.709.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Henri HELLINCKX
Notaire

Référence de publication: 2009009692/242/13.

(090007389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Taxi Perleau Luxembourg Secs, Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.000,00.

Siège social: L-4876 Lamadelaine, 2, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 110.543.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2009.

TAXI PERLEAU LUXEMBOURG S.E.C.S.
Signature

Référence de publication: 2009009699/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02511. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

International Fund Services & Asset Management, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 79.581.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 18 décembre 2008, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 13 janvier 2009.

Camille MINES

Notaire

Référence de publication: 2009009695/225/13.

(090007880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Timotes B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 144.016.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 53783 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009009691/211/12.

(090007451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Euro Realty Pantin Lux, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 101.402.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signature / Mark Feltz

Référence de publication: 2009009708/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03501. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Fidugare, Fiduciaire de la Gare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 41, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 54.075.

Le bilan et l'annexe pour l'exercice clôturé au 31/12/2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre du Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009009787/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, réf. LSO-CX10588. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Bezias B.V., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège de direction effectif: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 107.417.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009009712/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01513. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

ING PFCEE Soparfi B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 77.400,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 120.560.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ING PFCEE Soparfi B S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2009009715/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02430. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Happy Landing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 66.530.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009009754/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03725. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Secaron S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 79.684.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009009813/1682/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01543. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Debelux Audit SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 37.592.

Le bilan au 31 août 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009009812/1682/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01544. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Société Privée de Gestion, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 120.633.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2009009811/636/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01728. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Convertible Advisory Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 19.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2008.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2009009807/636/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01611. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Koconsult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer.
R.C.S. Luxembourg B 45.089.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009009757/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03727. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Green Partners Investment Management S.A., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 123.209.

In the year two thousand eight, on the seventh day of October.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven.

There appeared:

1. Mr Patrick Francois VITERBO, company director, born in Suresnes (France) on February 20, 1958, residing at rue Pierre et Marie Curie, F-75005 Paris (France);

2. Mr Abdelkrim BOUCHELAGHEM, engineer, born in Bougaa,(DZA) on June 2, 1964, residing at Ens Pare Clairville Bat, 16, 41 avenue Bernard Lecache, F-1300011 Marseille (France);

3. Mr Jean TOULOUSE, banker, born in Paris (France) on June 29, 1957, residing at 6, rue de Monsigny, F-75002 Paris (France).

All three here represented by Mr Joao Cordeiro dos SANTOS, lawyer, with professional address at 12, rue Leon Thyès, L-2636 Luxembourg, by virtue of three proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- that, they are the actual shareholders of GREEN PARTNERS INVESTMENT MANAGEMENT S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, RCS Luxembourg B 123.209, incorporated by a notarial deed of undersigned notary on December 19, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 306 of March 6, 2007. The articles of association have been amended by a notarial deed, enacted by Maître Gérard Lecuit, Notary residing in Luxembourg, on 2nd May, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1422 of June 11, 2007;

- that GREEN PARTNERS INVESTMENT MANAGEMENT S.à r.l. has a corporate capital of twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of a par value of twenty five euros (EUR 25.-) each;

The shares have been subscribed as follows:

- Mr Patrick François VITERBO, prenamed, two hundred and seventy five (275) shares of a par value of twenty five euros (EUR 25.-);

- Mr Abdelkrim BOUCHELAGHEM, prenamed, one hundred and twenty five (125) shares of a par value of twenty five euros (EUR 25.-);

- Mr Jean TOULOUSE, prenamed, one hundred (100) shares of a par value of twenty five euros (EUR 25.-);

- that they have taken the following resolutions:

First resolution

The shareholders decided to increase the subscribed capital by twenty thousand five hundred euros (EUR 20,500.-) by way of a transfer to the capital of a part of the profit brought forward to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) to thirty three thousand euro (EUR 33,000.-) by the issuance of eight hundred and twenty (820) new shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

The shareholders, represented as stated here above, declare to subscribe for the eight hundred (820) new shares as follows:

- Mr Patrick François VITERBO, prenamed, four hundred and fifty one (451) shares of a par value of twenty five euros (EUR 25.-);

- Mr Jean TOULOUSE, prenamed, one hundred and sixty four (164) shares of a par value of twenty five euros (EUR 25.-);

- Mr Abdelkrim BOUCHELAGHEM, prenamed, two hundred five (205) shares of a par value of twenty five euros (EUR 25.-).

The increase of capital is made by way of a transfer to the capital of a part of the profit brought forward, the profit brought forward being evidenced in the report established by GSL Fiduciaire S.à r.l., hereinafter, by a balance sheet dated October 3, 2008 and by a certificate of the board of directors dated October 7, 2008.

All these documents will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Second resolution

The shareholders decide to change the legal form of the company from a "société à responsabilité limitée" into a "société anonyme", without discontinuity of its legal status and decide to change the actual denomination of the company into "GREEN PARTNERS INVESTMENT MANAGEMENT S.A."

The share capital and the reserves will remain intact, as well as each item of the assets and liabilities, the amortisations, the appreciations, the depreciations. The "société anonyme" shall continue the bookkeeping and accountancy held by the "société à responsabilité limitée".

The change is realised on basis of a report established by GSL Fiduciaire S.à r.l, réviseur d'entreprises, having its registered office in 37 rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette, Luxembourg, represented by Mr Luc SCHMITT, on 29 July, 2008, indicating that the net assets value of the limited liability company corresponds to the amount of the company's capital at least (after the increase of share capital hereabove).

This report is established by concluding as follows:

"Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que l'actif net tel qu'il ressort de la situation financière arrêté au 30 juin 2008 ne correspond pas au moins au capital social de 33.000 EUR.

Ce rapport est émis uniquement dans le cadre de la transformation de la société en société anonyme et ne peut être utilisé à d'autres fins sans notre accord préalable."

The report, signed "ne varietur" by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

As a result of the said increased of capital followed by the transformation of its legal form into a "société anonyme", the meeting grants full powers to the board of directors members appointed hereinafter, in order to proceed with the adaptation of the accounts, the exchange of the one thousand three hundred twenty (1,320) shares against the same number of new shares and the cancellation of the previous shares.

Third resolution

In consequence the shareholders resolve to adapt the articles of association to the new legal form of the company and to set them as follows:

"Name - Registered offices - Duration - Object - Capital

Art. 1. Name. Between the above mentioned persons and all those that may become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith organised under the name of "GREEN PARTNERS INVESTMENT MANAGEMENT S.A."

Art. 2. Registered office. The registered office is Luxembourg City.

The company may establish branch offices, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

The registered office of the Company may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of directors.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of partner(s) deliberating in the manner provided by the Law.

In the event that the board of directors should determine that extraordinary political, economical or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of those abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its register office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of directors of the Company.

Art. 3. Duration. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. Object. The purpose of the Company shall be the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The company may in particular acquire by way of subscription, purchase and exchange or any other manner any stock, shares and securities of whatever nature, including bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and other intellectual property rights.

The Company may borrow in any way form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt or other equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other companies which form part of the same group of companies as the Company. It may also give guarantees and grant security

interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further mortgage, pledge, hypothecate, transfer or otherwise encumber all or some of its assets. The Company may generally employ any techniques and utilise any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuation risk and other risks.

The Company may furthermore carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions, which are or may be conducive to the above.

Art. 5. Capital. The subscribed capital of the corporation is fixed at THIRTY THREE THOUSAND EURO (33,000.- EUR) represented by ONE THOUSAND THREE HUNDRED TWENTY (1,320) shares with a par value of TWENTY-FIVE EURO (25.- EUR) each.

The authorised share capital is fixed at EUR 250,000.- (two hundred fifty thousand euro).

The subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the same quorum and in the same manner required as for an amendment of the articles of incorporation.

At the shareholders option and following a decision of the general meeting of shareholders under private seal, without operating a share capital decrease or increase, the shareholder meeting may designate each share as belonging to a separate class of shares distinguished with reference to a letter of the alphabet (for example shares of class A, B, C and so on).

A different class of shares may be issued to one or more subscribers.

The board of directors may, during a period of five years from the date of publication of the present articles increase the subscribed capital within the limits of the authorized capital, in accordance with the requirements provided by the law of 1915 on commercial companies. Such increase may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, as the board of directors shall determine.

Shares may be evidenced, at the owners' option, by certificates representing single shares or by certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

Art. 6. Shares. Each share of the Company confers and identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

The shares are freely transferable among the shareholders.

A preferential right to the existing shareholders shall be issued in case of shares are sold/transferred to non-shareholders.

Shares may not be transferred to non shareholders unless shareholders representing at least 3/4 of the share capital have agreed thereto in a general meeting.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares. Such redemption shall be carried out by a unanimous resolution of an extraordinary meeting of the shareholders, representing at the entirety of the subscribed capital of the company.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

Each share shall have rights to dividends to be declared by the shareholder meeting at the times and for the amount which the shareholders meeting shall determine from time to time.

The Board of Directors may pay to the shareholders interim dividends at the times and for the amount which the Board of Directors shall determine from time to time in accordance with the applicable legal provision of the Law of August 10, 1915 on commercial companies.

Subject to the legal provisions, in case of a dissolution or liquidation of the Company for whatever reason, the holders of shares (of each class of shares as the case may be) shall have the right to a distribution to be made on the net assets of the Company at the disposition to the shareholders.

Management

Art. 7. Board of directors. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be reelected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

Art. 8. Procedure. The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented by proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting of the board of directors. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the board of directors held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

The deliberations of the board of directors shall be recorded in the minutes which are signed solely by the chairman or by two directors present.

Art. 9. Powers. The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

Art. 10. Representation. The corporation shall be bound in all circumstances by joint signatures of at least two directors, or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorised signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

Art. 11. Delegation of powers. The board of directors may delegate its powers, for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the business of the corporation, to one or more managers, and give special powers for agreed matters to one or more proxy holders. Such proxy holder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorisation of the general meeting save from cases of emergency.

Art. 12. Litigation. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director appointed for such purpose.

Supervision

Art. 13. The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be reelected and removed at any time.

General meeting

Art. 14. The annual general meeting of shareholders will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notices on the third Monday of May at 9.00. a.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Accounting year, Allocation of profits

Art. 15. Accounting year. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year.

Art. 16. Allocation of profits. After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five per cent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten percent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the conditions referred in article 72-2 of the law of August 10th 1915 on commercial companies.

Dissolution, Liquidation

Art. 17. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

General provisions

Art. 18. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto."

Fourth resolution

The shareholders resolve to accept the resignation of the actual managers, Mr Patrick VITERBO (Manager A), Mr Bert ZECH (Manager B), Mr Frank Helmut WALENTA (Manager B), and to give them discharge for the exercise of its mandate till today.

Fifth resolution

The shareholders decide that

- 1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
- 2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2014:
 - Mr Patrick François VITERBO, prenamed,
 - Mr Bert ZECH, lawyer, born in Putten (The Netherlands) on September 5, 1969, professionally residing at 12 rue Léon Thyes L-2636 Luxembourg;
 - Mr Frank Helmut WALENTA, lawyer, born in Geneva (Switzerland) on February 2nd, 1972, professionally residing at 12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg.
- 3.- The following KONHNEN & ASSOCIÉS S.à r.l. a company duly organised and existing under the laws of Luxembourg with its registered office at 66, rue Marie Adelaïde, L-2128, Luxembourg, registered at the "Registre de Commerce et des Sociétés du Grand-Duché du Luxembourg" under B 114.190, has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2014.
- 4.- The address of the registered office remains unchanged and is then located in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about two thousand seven hundred Euro (EUR 2,700.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille et huit, le sept octobre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederaanven.

Ont comparu:

1. Monsieur Patrick François VITERBO, directeur de société, né à Suresnes (France) le 20 février 1958, demeurant à 22, rue Pierre et Marie Curie, F-75005 Paris (France);
2. Monsieur Abdelkrim BOUCHELAGHEM, ingénieur, né à Bougaa (DZA) le 2 juin 1964, demeurant en, 41 avenue Bernard Lecache, Ens Pare Clairville Bat, 16, F-1300011 Marseille (France);
3. Monsieur Jean TOULOUSE, banquier, né à Paris (France) le 29 juin 1957, demeurant 6, rue Monsigny, F-75002 Paris (France).

Toutes ici représentées par Monsieur Joao Cordeiro dos SANTOS, juriste, demeurant professionnellement à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes, en vertu de trois procurations sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'ils sont les associés de la société GREEN PARTNERS INVESTMENT MANAGEMENT S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, RCS Luxembourg B 123.209, constituée suivant acte du notaire soussigné en date de 19 décembre 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 306 du 6 mars 2007. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mai 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1422 du 11 juin 2007.

- Que la société GREEN PARTNERS INVESTMENT MANAGEMENT S.à r.l. a un capital de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune;

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

- Monsieur Patrick François VITERBO, prénommé, détient deux cent soixante-quinze (275) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR);

- Monsieur Abdelkrim BOUCHELACHEM, prénommé, détient cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-);

- Monsieur Jean TOULOUSE, prénommé, détient cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Qu'ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de vingt mille cinq cents euros (EUR 20.500,-) par incorporation d'une partie des résultats reportés, pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à trente-trois mille euros (EUR 33.000,-) par l'émission de huit cent vingt (820) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

Les associés déclarent souscrire les huit cent vingt (820) actions nouvelles comme suit:

- Monsieur Patrick François VITERBO, prénommé, quatre cents cinquante et une (451) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-);

- Monsieur Jean TOULOUSE, prénommé, cent soixante-quatre (164) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-);

- Monsieur Abdelkrim BOUCHELACHEM, prénommé, deux cent cinq (205) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

L'augmentation de capital se fait par incorporation d'une partie des résultats reportés, qui se dégagent dans le rapport établi par GSL Fiduciaire S.à r.l., mentionné ci-après, par un bilan daté au 3 octobre 2008 et par une attestation du conseil d'administration en date du 7 octobre 2008.

Tous ces documents resteront annexés au présent acte pour être enregistrés avec lui.

Deuxième résolution

Les associés décident de transformer la forme juridique de la société de société à responsabilité limitée en société anonyme sans changement de sa personnalité juridique et décident de changer la dénomination actuelle de la société en "GREEN PARTNERS INVESTMENT MANAGEMENT S.A."

Le capital et les réserves demeureront intacts ainsi que tous les éléments de l'actif et du passif, les amortissements, les moins-values et les plus-values et la société anonyme continueront les écritures et la comptabilité tenues par la société à responsabilité limitée.

La transformation se fait sur base d'un rapport, établi par GSL Fiduciaire S.à r.l., réviseur d'entreprises, ayant son siège social au 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette, Luxembourg, représentée par Monsieur Luc SCHMITT, en date du 29 juillet 2008, indiquant que l'actif net de la société à responsabilité limitée correspond au moins au capital social (après augmentation de capital ci-avant opérée).

Ce rapport conclut comme suit:

"Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que l'actif net tel qu'il ressort de la situation financière arrêté au 30 juin 2008 ne correspond pas au moins au capital social de 33.000 EUR.

Ce rapport est émis uniquement dans le cadre de la transformation de la société en société anonyme et ne peut être utilisé à d'autres fins sans notre accord préalable."

Ledit rapport restera, après avoir été signé "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être enregistré avec elles.

En rapport avec la prédite augmentation de capital suivie de la transformation de la forme juridique de la société en société anonyme, l'assemblée confère tous pouvoirs aux membres du conseil d'administration nommés ci après pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, à l'échange des mille trois cent vingt (1.320) parts contre le même nombre d'actions nouvelles et à l'annulation des parts sociales anciennes.

Troisième résolution

En conséquence, les associés décident d'adapter les statuts de la société à sa nouvelle forme juridique et de les arrêter comme suit:

"Dénomination, Siège social, Durée, Objet, Capital

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de "GREEN PARTNERS INVESTMENT S.A."

Art. 2. Siège social. Le siège de la société est établi en Luxembourg-Ville.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger par simple décision du conseil d'administration.

Le siège social pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de rassemblée générale extraordinaire des associés dans les conditions requises par la Loi.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, elle pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de administration de la Société.

Art. 3. Durée. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet. L'objet de la Société est l'acquisition d'intérêts de propriété, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises, sous quelque forme que ce soit ainsi que la gestion de tous ces intérêts de propriété. La société peut notamment acquérir par voie de souscription, achat ou échange ou par tout autre moyen toutes les valeurs, actions et titres/garanties de quelque nature que ce soit en ce compris les obligations, certificats, certificats de dépôt et tous autres instruments et plus généralement tous titres/garanties, instruments financiers émis par une entité privée ou publique quelle qu'elle soit. La Société peut également participer à la création, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille des brevets et autres droits de propriété intellectuelle.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de créances et obligations et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances négociables. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations à ses filiales, sociétés affiliées et sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou sociétés qui font partie du même groupe des sociétés que la Société.

La Société peut en outre gager, hypothéquer, céder ou de toute autre manière grever tout ou partie de ses actifs. La Société peut en général employer toutes techniques et utiliser tous instruments en relation avec ses investissements en vue de protéger la société contre les risques de crédit, fluctuation des devises et des taux d'intérêts et autres risques.

La Société peut encore mener à bien toutes activités commerciales, financières ou industrielles ou toutes transactions aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Capital. Le capital social est fixé à TRENTE TROIS MILLE EUROS (33.000,- EUR) représenté par MILLE TROIS CENT VINGT (1320) actions, d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25,- EUR) chacune.

Le capital autorisé est fixé à DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000,-).

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires, votant avec le même quorum et de la même manière que pour une modification des statuts.

Les actionnaires et à la suite d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires sous le seing privé, sans l'exploitation d'un capital social diminuer ou augmenter, l'assemblée générale des actionnaires mais désigner chacune des actions appartenant à une catégorie distincte d'actions distingué par référence à une lettre du alphabet (par exemple actions de classe A, B, C et ainsi de suite).

Une autre catégorie d'actions peut être délivrée à un ou plusieurs souscripteurs.

Le conseil d'administration peut, pendant une période de cinq ans de la date de la publication des articles à augmenter le capital souscrit dans les limites du capital autorisé, selon les conditions fournies par la loi de 1915 sur les sociétés commerciales. Une telle augmentation peut être souscrite pour et être publiée sous forme de parts avec ou sans prime d'émission, car le conseil d'administration déterminera.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire en titre unitaire ou en certificat représentatif de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Art. 6. Actions. Chaque action de la Société confère le droit de vote identique et chaque actionnaire a le droit de vote proportionné à sa part du capital.

Les parts sont librement transmissibles entre les actionnaires.

Un droit préférentiel aux actionnaires existants sera émis en cas de vente/transfert d'actions à des non-actionnaires.

Des actions ne peuvent être transférées à des non actionnaires à moins que les actionnaires représentant au moins les 3/4 du capital social aient marqué leur accord lors d'une assemblée générale.

La société peut, jusqu'au degré et en vertu des conditions autorisées par loi, acheter ses propres parts. Un tel rachat sera effectué par une résolution unanime d'assemblée générale des actionnaires, représentant l'intégralité du capital souscrit de la société.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la société, qui admet seulement un propriétaire par action.

Chaque action aura droit à un dividende déclaré par l'assemblée générale des actionnaires à l'époque et pour la quantité que l'assemblée déterminera de temps en temps.

Le conseil d'administration peut payer aux actionnaires un dividende intérimaire à l'époque et pour la quantité que le conseil d'administration déterminera de temps en temps selon la les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Sans préjudice des prescriptions légales, en cas de dissolution ou de liquidation de la société pour quelque raison que ce soit, les détenteurs d'actions (de chaque classe d'actions selon les circonstances) auront droit à une distribution à faire sur les actifs nets de la société à la disposition des actionnaires.

Administration

Art. 7. Conseil d'administration. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un mandat qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre d'administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 8. Procédure. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, telex ou fax. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax. Les résolutions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Les résolutions circulaires signées par tous les administrateurs seront considérées comme étant valablement adoptées comme si la réunion du conseil de administrateurs dûment convoqués avait été tenu. Les signatures des administrateurs peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et envoyées par une lettre, télécopieur ou téléc. Les décisions du conseil d'administration prise par voie de résolution circulaire sont sensées s'être tenues à Luxembourg.

Les décisions du conseil d'administration seront enregistrées dans les minutes qui sont signées seulement par le Président ou par deux administrateurs présents.

Art. 9. Pouvoirs. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tout acte d'administration et de disposition qui rentre dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Tous les pouvoirs pas expressément réservés par loi ou par les articles de l'association actuels à une réunion des actionnaires générale, feront partie des compétences du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 10. Représentation. La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 11. Délégation des pouvoirs. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut également investir la gestion de l'ensemble ou une partie des affaires de la société, dans un ou plusieurs administrateurs, et donne des pouvoirs spéciales pour les sujets convenus à un ou plusieurs mandataires. Un tel mandataire spéciaux ou administrateur ne sera pas exigé pour être un directeur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est sujette à une autorisation préalable de l'assemblée générale sauf en cas d'urgence.

Art. 12. Litige. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur nommé à ces fins.

Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième lundi du mois de mai à 9 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. Année sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du bilan, faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fond de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fond de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Les dividendes intérimaires peuvent être répartis, à tous les temps, dans les conditions de l'article 72-2 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs honoraires.

Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales."

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission des gérants actuels, Monsieur Patrick VITERBO (gérant A), Monsieur Bert ZECH (gérant B), Monsieur Frank WALENTA (gérant B) et leur donne entière décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

Les associés ont pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui du commissaire aux à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2014:
 - Monsieur Patrick VITERBO, prénommé;
 - Monsieur Bert ZECH, juriste, né à Putten (Pays-Bas), le 5 septembre 1969, demeurant professionnellement au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg;
 - Monsieur Frank Helmut WALENTA, juriste, né à Genève (Suisse), le 2 février 1972, demeurant professionnellement au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.
- 3.- Est appelée aux commissaire aux comptes KONHNEN & ASSOCIÉS S.à r.l. une société établie et régie par les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social 66, rue Marie Adelaïde, L-2128, Luxembourg, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés du Grand-Duché du Luxembourg sous le numéro B 114.190, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2014.
4. Le siège social de la société restera fixé au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ deux mille sept cents euros (EUR 2.700,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Joao Cordeiro dos Santos, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 10 Octobre 2008. LAC/2008/41308. Reçu € 12,- (douze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 décembre 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009009393/202/501.

(090007960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Stable II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 137.134.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 janvier 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009009690/202/12.

(090007965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

L Multi Select, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 83.343.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009009693/242/12.

(090007384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Hamilton Holding S.A.H, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 8.180.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 12 décembre 2008, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 07 janvier 2009.

Camille MINES

Notaire

Référence de publication: 2009009694/225/13.

(090007897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Property Trust Rothenburg 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.600.350,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 114.750.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Jean-Claude Buffin / Candice de Boni

Référence de publication: 2009009705/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03453. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Property Trust Muehldorf, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 236.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 110.980.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Jean-Claude Buffin / Candice de Boni

Référence de publication: 2009009704/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03451. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

GADD & Cie Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 136.552.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 17 décembre 2008, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 13 janvier 2009.

Camille MINES

Notaire

Référence de publication: 2009009697/225/13.

(090007868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Advent Vision S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 32, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 128.810.

In the year two thousand and eight, on the tenth of November.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

is held an extraordinary general meeting of shareholders of "ADVENT VISION S.à r.l.", (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 128 810, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 7 June 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated on 25 July 2007 (page 74225, number 1547). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 21 March 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated on 15 May 2008 (page 56731, number 1182).

The meeting is presided by Mrs. Linda KORPEL, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Miss Marianne SMETRYNS, avocat, residing in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

I. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. To amend article 2 (purpose) of the Company's articles of incorporation which will be read as follows:

"2.1 The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio. The company in this respect is an operative holding corporation, which - in its capacity as such - actively manages the affairs of its subsidiaries.

2.2 An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

2.3 The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities, which it may deem useful in accomplishment of these purposes."

2. To amend article 12 of the Company's articles of incorporation, which will set out specific management functions of the Company's Board of Managers.

3. To amend article 13 of the Company's articles of incorporation which set out the various Decision requiring prior consent of the Company's Board of Managers.

4. To amend article 14 of the Company's articles of incorporation, which will deal with the creation of an Advisory Board of the Company and will set out its functions.

5. To renumber and reorganize the Company's articles of incorporation as a result of the above amendments, so that:

(a) the current Article 12 in relation to "Conflicts" will become article 11.4;

(b) the current Article 12 in relation to "Conflicts" will be replaced by a new Article 12 in relation to "Specific management functions of the Board of Managers";

(c) the current Article 13 in relation to "ERISA Rights" will become Article 26 and will be replaced by a new Article 13 in relation to "Decision requiring prior consent of the Board of Managers";

(d) the current Article 14 in relation to "Anti-Dilution Protection" will become Article 27 and will be replaced by a new Article 14 in relation to "Advisory Board";

(e) as a result, the current Article 26 will become Article 28.

6. To acknowledge the resignation of Mr Gottfried-Georg Schega, born 29 September 1949, with domicile at Siegershof 13, 50859 Köln, Germany, as manager of the Company, as from 30 September 2008 and to appoint in replacement, with effect as of 30 September 2008, Mr. Arnold Mattschull, residing at Peter-Geibel-Straße 8a, 61381 Friedrichsdorf, Germany as new manager and for an unlimited period of time, elected by MEP KG (as defined in the Company's articles of incorporation).

7. Miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxyholder of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholder of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to amend the article 2 of the Company's articles of incorporation, which shall now be read as follows:

" Art. 2. Purpose.

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio. The company in this respect is an operative holding corporation, which - in its capacity as such - actively manages the affairs of its subsidiaries.

2.2 An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

2.3 The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities, which it may deem useful in accomplishment of these purposes".

Second resolution

The shareholders decide to amend the article 12 of the Company's articles of incorporation, which shall now be read as follows:

" Art. 12. Specific management functions of the Board of Managers.

12.1 The Company holds directly or indirectly the majority participation in a group of companies (the "Takko Group", each group company hereinafter a "Takko Group Company", several or all group companies hereinafter the "Takko Group Companies").

12.2 The Company by and through its Board of Managers has expertise in the area of corporate management, business strategy, investments, acquisitions, financing and other matters relating to the business of the Takko Group.

12.3 In its capacity as operative holding corporation, the Company through its Board of Managers will actively manage the affairs of the Takko Group and will carry out certain activities including, but not limited to:

12.3.1 the strategic, long term direction, organization and financing of the Takko Group Companies;

12.3.2 the definition and enforcement of the general guidelines for the Takko Group Companies;

12.3.3 the planning and centralized coordination of measures regarding investments, production, research and development as well as distribution for the Takko Group Companies;

12.3.4 the documentation of the financial results and initiation of the auditing process of the Takko Group Companies;

12.3.5 the review, implementation and enforcement of controlling measures for the supervision of the Takko Group Companies. Such measures include, but are not limited to, the monitoring of the board of directors/the management of the Takko Group Companies, the analysis and control of the respective companies' accounting and the internal audit of the respective Takko Group Companies;

12.3.6 the implementation of the organization, management functions and top level personnel;

12.3.7 the elaboration of objectives, performance measures and benefits;

12.3.8 the review and adoption of the annual budget of the Takko Group Companies;

12.3.9 the proposal and decision on new acquisitions; capital investment outside the authorisation of the executive management team or the disposal of business assets;

12.3.10 the employment or engagement and the dismissal of "key employees or consultants" with Takko Group Companies;

12.3.11 and with respect to the above, give written instruction to the Takko Group Companies".

Third resolution

The shareholders decide to amend the article 13 of the Company's articles of incorporation, which shall now be read as follows:

" **Art. 13. Decision requiring prior consent of the Board of Managers.** No Takko Group Company shall take (or agree or commit to take) any of the following actions or be involved (or agree or commit to be involved) in any of the transactions set out below without prior approval by resolution of the Board of Managers (written, including by fax or e-mail, resolutions):

13.1 LEGAL STRUCTURE

13.1.1 amend the articles of association or similar corporate documents of any Takko Group Company;

13.1.2 amend the corporate or legal structure of the Takko Group Companies, including;

(i) the winding-up of any Takko Group Company, filing for bankruptcy or extension of payments or a similar status in a foreign jurisdiction;

(ii) the approval of the transfer or splitting of shares in any Takko Group Company or the redemption of shares in any Takko Group Company;

(iii) the allotment or issue of shares in any Takko Group Company, options, warrants or other securities in any Takko Group Company (whether or not pre-emptive rights are excluded);

13.1.3 acquire or dispose of companies or interests therein, or any instruments convertible into share capital or any interest therein (whether on its own behalf or as a nominee), of any other company or corporate body;

13.1.4 establish silent partnerships, grant any profit participation certificates (Genussscheine) or enter into other agreements relating to the participation in the profits of the relevant Takko Group Company;

13.1.5 conclude, amend or terminate any enterprise agreements (Unternehmensverträge) within the meaning of sections 291 et seq. of the German Stock Corporation Act (AktG), any business management agreements (Betriebsführungsverträge) or any tax-pooling agreements.

13.2 SPA, ACQUISITION FINANCING DOCUMENTS

13.2.1 make any variation to, or waive any provision of or right under, that certain share and loan sale and purchaser agreement (the "SPA") or the agreements regarding the financing of the acquisition stipulated under the SPA ("Acquisition Finance Agreements") or refinance any sums lent under the Acquisition Finance Agreements;

13.2.2 commit any act, which is prohibited, or omit any act, which is required, under the SPA or the Acquisition Finance Agreements.

13.3 FINANCING AND SECURITIES

13.3.1 except for the borrowings between Takko Group Companies, borrow any monies, or obtain credit (other than normal trade credit) or make any other arrangement having a similar effect (including, without limitation, invoice discounting, hire purchase, conditional or credit sales, or any off balance sheet borrowings), or materially amend the terms of any credit arrangement, in each case if such arrangements are not in line with the senior term and revolving facilities as well as the second lien facility agreement which might have been executed in relation with the acquisition of the Takko Group;

13.3.2 repay, purchase or redeem any debt other than as required under the terms of the issue of the debt;

13.3.3 create or issue or allow the creation of any mortgage or charge or encumbrance upon all or part of the property or assets other than pursuant to the Acquisition Finance Agreements or as permitted therein or as a result of reservations of title arising in the course of normal trade and charges which arise by operation of law;

13.3.4 give any guarantee, suretyship (Bürgschaft) or indemnity or other collateral or accept or undertake any joint or several liability with any other person except in the ordinary course of business;

13.3.5 issue any bond (Anleihe) or debt certificate (Schuldverschreibung).

13.4 BUSINESS PLAN, AUDITS

13.4.1 commence any materially new business activities or terminate or materially limit existing activities, including but not limited to, the acquisition or disposal of material parts of business;

13.4.2 agree on the strategy or the business and investment plan of the relevant Takko Group Company;

13.4.3 adopt or amend the relevant Takko Group Company's annual budget (including capital expenditures and personnel), both on a consolidated level and, where so determined, on a single entity level;

13.4.4 adopt or change the accounting principles used in the preparation of the accounts of the relevant Takko Group Company adopt or change the accounting reference date;

13.4.5 approve the relevant Takko Group Company's annual financial statements and resolve on any profit distribution;

13.4.6 distribute any assets whether in form of dividends or in other form to shareholders (other than a distribution by way of dividend or otherwise by one Takko Group Company to another Takko Group Company);

13.4.7 appoint or dismiss auditors of the relevant Takko Group Company;

13.4.8 establish, acquire or close permanent establishments (Betriebsstätten) or branches (Zweigniederlassungen), in each case except for shops (Filialen) and local headquarters;

13.4.9 enter into any single contract with a supplier exceeding a volume of EUR 1.5m or with a duration of more than 18 months.

13.5 BENEFIT PLANS, EQUITY PARTICIPATION PROGRAMME

13.5.1 adopt or, once adopted materially amend the terms of, any employee benefit plans or other generally available employee benefits; or establish, amend or terminate any profit sharing scheme or other incentive arrangement for any officers or employees, except from usual bonus agreements, which are bound to predefined performance indicators;

13.5.2 adopt or, once adopted materially amend the terms of, any management equity participation programme.

13.6 DISPUTE RESOLUTION

13.6.1 commence, terminate or settle any litigation or arbitration proceedings which (i) exceed an amount of EUR 200,000 in each individual case or each series of cases resulting from the same pattern or (ii) are of major economic relevance for the Takko Group; or

13.6.2 terminate or settle any material disputes with any material supplier;

13.7 None of the acts described above shall require Takko Luxembourg's prior consent if and to the extent such act complies with the business plan agreed by Takko Luxembourg".

Fourth resolution

The shareholders decide to amend the article 14 of the Company's articles of incorporation, which shall now be read as follows:

" **Art.14. Advisory Board.** The Board of Managers is entitled to create a sub-board (the "Advisory Board") consisting of the advisory board members (the "Advisory Board Members"), the principal functions of which will be as follows:

14.1 to review operations and performance of the Takko Group and each Takko Group Company and to make recommendations to the Board;

14.2 to review the financial position of the Takko Group and each Takko Group Company and to monitor bank covenants under any facilities agreements signed by the Takko Group or any Takko Group Company;

14.3 to assist the Board of Managers in the strategic development of the Takko Group's business;

14.4 to review the annual budget and make recommendations to the Board of Managers;

14.5 to review all capital expenditure proposals not included in the annual budget and those proposals involving capital expenditure over EUR 500,000.- and make recommendations to the Board of Managers, and to review all disposals of business assets not included in the annual budget or where the value achieved on disposal is less than the amount included in the annual budget;

14.6 to make recommendations to the Board of Managers concerning annual and long-term investment program bonus plans and equity participations (excluding the vote of such Advisory Board Members being part of the management of any Takko Group Company);

14.7 to review all acquisitions and make recommendations to the Board of Managers;

14.8 to review all plans by the Board of Managers to employ or engage and dismiss "key employees or consultants" with the Takko Group Companies (being understood that the review and the assistance will not concern the key employees or consultants being members of the Advisory Board);

14.9 to review and make recommendations to the Board of Managers concerning any unusual or onerous customer or raw material supply contracts;

14.10 to review all litigation being undertaken by or against the Company or any Takko Group Company and make recommendations to the Board of Managers;

14.11 to review and make recommendations to the Board of Managers concerning Board of Managers' proposals to dispose of any of Takko Group Companies' business units or close any operations.

14.12 The Advisory Board will not have any power to take decisions within the Company's decision making. The recommendations and/or results of reviewing and assistance of the Advisory Board will be submitted to the Board of Managers to support the Company's decision-making process. The Board of Managers will consider the recommendations of the Advisory Board in its decisions as appropriate.

Fifth resolution

The shareholders decide to renumber and reorganize the Company's articles of incorporation as a result of the above amendments, so that:

a. the current Article 12 in relation to "Conflicts" becomes article 11.4;

- b. the current Article 12 in relation to "Conflicts" is replaced by a new Article 12 in relation to "Specific management functions of the Board of Managers";
- c. the current Article 13 in relation to "ERISA Rights" becomes Article 26 and will be replaced by a new Article 13 in relation to "Decision requiring prior consent of the Board of Managers";
- d. the current Article 14 in relation to "Anti-Dilution Protection" becomes Article 27 and will be replaced by a new Article 14 in relation to "Executive Committee";
- e. as a result, the current Article 26 becomes Article 28 and the current Article 27 becomes Article 29.

Sixth resolution

The shareholders decide to acknowledge the resignation of Mr Gottfried-Georg Schega, born 29 September 1949, with domicile at Siegershof 13, 50859 Köln, Germany, as manager of the Company, as from 30 September 2008 and to appoint in replacement, with effect as of 30 September 2008, Mr. Arnold Mattschull, residing at Peter-Geibel-Straße 8a, 61381 Friedrichsdorf, Germany as new manager and for an unlimited period of time, elected by MEP KG (as defined in the Company's articles of incorporation).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing parties known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille huit, le dix novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de de "ADVENT VISION S.à r.l." (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128.810, constituée selon un acte notarié par-devant le notaire soussigné en date du 7 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 25 juillet 2007 (page 74225, numéro 1547). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte notarié par-devant le notaire soussigné en date du le 21 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 15 mai 2008 (page 56731, numéro 1182).

L'Assemblée est sous la présidence de Madame Linda KORPEL, maître en droit, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Marianne SMETRYNS, avocat, demeurant à Luxembourg, qui est aussi choisie comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

- I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

- 1. Modifier l'article 2 des statuts (objet social) de la Société qui sera rédigé comme suit:

"2.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La Société est à cet égard une société de portefeuille opératoire qui - dans cette capacité en tant que telle - gère activement les affaires de ses filiales.

2.2 Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

2.3 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.4 La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle, estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets".

- 2. Modifier l'article 12 des statuts de la Société qui fixera les pouvoirs de gestion spécifique du Conseil de Gérance de la Société.

3. Modifier l'article 13 des statuts de la Société qui fixera les décisions requérant l'accord préalable du Conseil de Gérance de la Société.

4. Modifier l'article 14 des statuts de la Société qui traitera de la création d'un Comité Consultatif de la Société et qui fixera ses fonctions.

5. Renommer et réorganiser les statuts de la Société en conséquence des modifications apportées ci-dessus, de sorte que:

(a) l'actuel Article 12 en relation avec les "Conflits" deviendra l'article 11.4;

(b) l'actuel Article 12 en relation avec les "Conflits" sera remplacé par un nouvel Article 12 en relation avec les "Pouvoirs de gestion spécifiques du Conseil de Gérance";

(c) l'actuel Article 13 en relation avec les "Droits ERISA" deviendra l'Article 26 et sera remplacé par un nouvel Article 13 en relation avec "Décision requérant l'accord préalable du Conseil de Gérance";

(d) l'actuel Article 14 en relation avec "Protection Anti-Dilution" deviendra l'Article 27 et sera remplacé par un nouvel Article 14 en relation avec le "Comité Consultatif";

(e) en conséquence, l'actuel Article 26 deviendra l'Article 28.

6. Prendre acte de la démission de Monsieur Gottfried-Georg Schega, né le 29 septembre 1949, ayant son adresse à Siegershof 13, 50859 Köln, Allemagne, en tant que gérant de la Société, à partir du 30 septembre 2008 et nommer en remplacement, avec effet à compter du 30 septembre 2008, Monsieur Arnold Mattschull, ayant son adresse à Peter-Geibel-Straße 8a, 61381 Friedrichsdorf, Allemagne, en tant que nouveau gérant et pour une période indéterminée, choisi par MEP KG (tel que défini dans les statuts de la Société).

7. Divers.

II. - Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de modifier l'article 2 des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit:

" Art. 2. Objet social

2.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La Société est à cet égard une société de portefeuille opératoire qui - dans cette capacité en tant que telle - gère activement les affaires de ses filiales.

2.2 Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

2.3 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.4 La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle, estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier l'article 12 des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit:

" Art. 12. Les pouvoirs de gestion spécifiques du Conseil de Gérance

12.1 La Société détient directement ou indirectement la majorité des participations dans un groupe de sociétés (le "Groupe Takko", chaque société du groupe sera désignée ci-après comme une "Société du Groupe Takko", plusieurs ou toutes les sociétés du groupe seront désignées ci-après comme les "Sociétés du Groupe Takko").

12.2 La Société, au travers et par son Conseil de Gérance, a une expertise dans les domaines de gestion sociale, de stratégie commerciale, d'investissements, de financement et d'autres matières liées aux activités du Groupe Takko.

12.3 En sa capacité de société de participation opératoire, la Société se chargera activement de la gestion des affaires du Groupe Takko et aura en charge certaines activités au travers de son Conseil incluant, mais n'étant pas limitées à:

12.3.1 la direction, le financement et l'organisation stratégique des Sociétés du Groupe Takko;

12.3.2 la définition et l'application de règles générales de conduite des Sociétés du Groupe Takko;

12.3.3 la planification et la coordination centralisée de mesures concernant les investissements, la production, la recherche et le développement aussi bien que la distribution pour les Sociétés du Groupe Takko;

12.3.4 la documentation des résultats financiers et l'instigation de la procédure d'audit des Sociétés du Groupe Takko;

12.3.5 la révision, la mise en place et l'application de mesures de contrôle pour la supervision des Sociétés du Groupe Takko. De telles mesures incluent, mais ne sont pas limités au contrôle du conseil d'administration/la gérance des Sociétés du Groupe Takko, l'analyse et le contrôle de la comptabilité respective des Sociétés et l'audit interne des Sociétés du Groupe Takko;

12.3.6 la mise en place de l'organisation, des fonctions de gestion et du personnel de haut-niveau;

12.3.7 l'élaboration des objectifs, des mesures de performance et des bénéfiques;

12.3.8 la révision et l'adoption du budget annuel des Sociétés du Groupe Takko;

12.3.9 la proposition et la décision de nouvelles acquisitions, investissement en capital sans l'autorisation de l'équipe de management exécutif ou la disposition de fonds de commerce;

12.3.10 l'emploi ou l'engagement et la démission "d'employés et de consultants clés" avec les Sociétés du Groupe Takko;

et au regard de ce qui est mentionné ci-dessus, donner des instructions écrites aux Sociétés du Groupe Takko".

Troisième résolution

Les associés décident de modifier l'article 13 des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit:

" **Art. 13. Décision requérant l'accord préalable du Conseil de Gérance.** Aucune Société du Groupe Takko ne s'engagera (ou n'accordera ou ne se fixera comme objectif de s'engager) dans l'une des actions suivantes ou ne sera impliquée (ou n'accordera ou ne se fixera comme objectif d'être impliquée) dans toutes transactions décrites ci-dessous sans accord préalable et cela au moyen d'une résolution du Conseil de Gérance (résolution écrites en ce compris par fax ou e-mail):

13.1 STRUCTURE LEGALE

13.1.1 modification des statuts ou documents sociaux similaires de toute Société du Groupe Takko;

13.1.2 modification de la structure légale ou sociale des Sociétés du Groupe Takko, incluant;

(i) la liquidation de toute Société du Groupe Takko, dépôt de faillite ou délai de paiements ou situation similaire dans une juridiction étrangère;

(ii) l'accord de transfert ou division des parts sociales dans toute Société du Groupe Takko ou le rachat des parts sociales dans toute Société du Groupe Takko;

(iii) la répartition ou émission de parts sociales dans toute Société du Groupe Takko, options, warrants ou autres titres dans toute Société du Groupe Takko (que les droits de préemption soient exclus ou pas);

13.1.3 l'acquisition ou disposition de sociétés ou des intérêts qui en découlent, ou de tout instrument convertible en parts de capital ou intérêts qui en résultent (pour son propre compte ou en tant qu'intermédiaire) de toute autre société ou organe social;

13.1.4 l'établissement d'association tacite, l'octroi de certificats de participation au profit (Genussscheine) ou la conclusion d'autres contrats liés à la participation aux profits de la Société concernée du Groupe Takko;

13.1.5 la conclusion, modification ou la rupture de tout contrat d'entreprise (Unternehmensverträge) conformément aux articles 291 et seq. de la German Stock Corporation Act (AktG), ou toutes conventions de groupement fiscal.

13.2 SPA, DOCUMENTS DE FINANCEMENT D'ACQUISITION

13.2.1 le fait de faire une variation ou une renonciation à une disposition de ou à un droit découlant du contrat de cession de certaines parts sociales ou prêt (le "SPA") ou des conventions concernant le financement de l'acquisition stipulé en vertu du SPA (les "Conventions de Financement d'Acquisition") ou le refinancement de toute somme prêtée en vertu des Conventions de Financement d'Acquisition;

13.2.2 le fait d'engager tout acte qui est prohibé ou omettre un acte qui est requis en vertu du SPA ou des Conventions de Financement d'Acquisition.

13.3 FINANCEMENT ET TITRES

13.3.1 sauf pour les emprunts entre les Sociétés du Groupe Takko, l'emprunt d'argents ou l'obtention de crédit (autre que le crédit commercial normal) ou la conclusion d'autres arrangements ayant un effet similaire (en ce compris et sans limitation, réduction de facture, achat à crédit, ventes conditionnelles ou à crédit ou tous emprunts hors bilan), ou la modification substantielle des termes d'un arrangement de crédit dans tous les cas où lesdits arrangements ne sont pas

conformes aux crédits renouvelables senior term ainsi qu'au contrat de crédit second lien qui a pu être exécuté en relation avec l'acquisition du Groupe Takko;

13.3.2 le remboursement, l'achat ou rachat de dettes autres que celles requises en vertu des termes d'émission de la dette;

13.3.3 la création ou émission ou l'autorisation de création d'une hypothèque ou charge grevant tout ou partie de la propriété ou actifs autres que ceux prévus dans les Conventions de Financement d'Acquisition ou permis en vertu desdites conventions ou résultant de réserves de titre qui découlent du cours normal des affaires et des charges résultants de la loi;

13.3.4 l'octroi de garantie, de sûretés (Burgschaft) ou indemnité ou autres gages ou l'acceptation ou l'engagement d'une responsabilité conjointe ou solidaire avec toute autre personne dans le cours normal des affaires;

13.3.5 l'émission d'une obligation (Anleihe) ou certificat de dette (Schuldverschreibung).

13.4 BUSINESS PLAN, AUDITS

13.4.1 le départ d'une nouvelle activité ou la fin ou limitation substantielle des activités existantes, en ce compris mais non limité à, l'acquisition ou la disposition de parties importantes de l'activité;

13.4.2 l'adoption de la stratégie et du business plan et plan d'investissement d'une Société du Groupe Takko;

13.4.3 l'adoption ou la modification du budget annuel de la Société du Groupe Takko concernée (incluant les dépenses en capital, frais et personnel), ensemble d'un point de vue consolidé et, le cas échéant si déterminé ainsi, sur un plan d'entité individualisée;

13.4.4 l'adoption ou le changement des principes comptables utilisés dans la préparation des comptes de la Société du Groupe Takko concernée et l'adoption ou le changement de la date de référence comptable;

13.4.5 l'approbation des états financiers annuels de la Société du Groupe Takko concernée et la détermination de distribution de bénéfices;

13.4.6 la distribution d'actifs quelque soit la forme, dividendes ou toute autre forme, aux associés (autre qu'une distribution par voie de dividende ou autre d'une Société du Groupe Takko à une autre Société du Groupe Takko);

13.4.7 la nomination ou révocation des auditeurs de la Société du Groupe Takko concernée;

13.4.8 l'établissement, l'acquisition ou la cessation d'établissement stable (Betriebsstätten) ou succursales (Zweigniederlassungen), dans tous les cas il est fait exception aux magasins (Filialen) et sièges sociaux locaux;

13.4.9 la conclusion d'un contrat avec un fournisseur excédant un volume de EUR 1,5m ou pour une durée excédant 18 mois.

13.5 PLAN DE BENEFICE, PROGRAMME DE PARTICIPATION EN EQUITY

13.5.1 l'adoption ou, une fois substantiellement adoptés, la modification des termes des plans de bénéfice pour employés ou autres bénéficiaires généralement disponible pour employés; ou l'établissement, la modification ou rupture du plan de partage des profits ou autre arrangement incitant pour tous les agents ou employés, sauf les conventions usuelles de gratification qui sont liées à des indicateurs de performance prédéfinis;

13.5.2 l'adoption ou, une fois substantiellement adoptés, la modification des termes de tout programme de participation à la gestion en equity.

13.6 REGLEMENT DE LITIGE

13.6.1 l'introduction, la cessation ou le règlement d'un litige ou procédures d'arbitrage qui (i) excèdent un montant de 200.000 EUR pour une affaire unique ou pour une série d'affaires résultant d'un même motif ou (ii) ont un intérêt économique majeur pour le Groupe Takko; ou

13.6.2 la cessation ou le règlement des litiges importants avec un fournisseur important.

13.7 Aucun des actes ci-dessus décrits ne requiert l'accord préalable de Takko Luxembourg si et dans la mesure où ledit acte est conforme au business plan adopté par Takko Luxembourg".

Quatrième résolution

Les associés décident de modifier l'article 14 des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit:

" **Art. 14. Comité consultatif.** Le Conseil de Gérance est en droit de créer un sous-conseil (les "Membres du Comité Consultatifs") consistant en des membres du comité consultatif, les principales fonctions de ce dernier seront les suivantes:

14.1 revoir les opérations et la performance du Groupe Takko et de chaque Société du Groupe Takko et faire des recommandations au Conseil;

14.2 revoir la position financière du Groupe Takko et de chaque Société du Groupe Takko et contrôler les engagements bancaires dans le cadre de tous contrats de crédit signés par le Groupe Takko ou par toute Société du Groupe Takko;

14.3 assister le Conseil de Gérance dans sa stratégie de développement des affaires du Groupe Takko;

14.4 revoir le budget annuel et faire des recommandations au Conseil de Gérance;

14.5 revoir toutes les propositions de dépenses de capital non-incluses dans le budget annuel et ces propositions impliquant des dépenses dépassant EUR 500.000 et faire toutes recommandations au Conseil de Gérance, et revoir toutes

dispositions de fonds de commerce non-incluses dans le budget annuel ou dans le cas où la valeur atteinte suite à la disposition est moins importante que le montant inclus dans le budget annuel;

14.6 faire des recommandations au Conseil de Gérance concernant un plan bonus de programme d'investissement annuel et à long terme et des participations en equity (excluant le vote des Membres du Comité Consultatif faisant partie de la gérance de toute Société du Groupe Takko);

14.7 revoir toutes les acquisitions et faire les recommandations au Conseil de Gérance;

14.8 revoir tous les plans envisagés par le Conseil de Gérance pour employer ou engager et démettre de leurs fonctions les "consultants ou employés clé" avec les Sociétés du Groupe Takko (étant entendu que la revue et l'assistance ne concerneront pas les employés clés ou les consultants étant des membres du Comité Consultatif);

14.9 revoir et faire des recommandations au Conseil de Gérance quant à tout consommateur inhabituel ou onéreux ou quant à des contrats de fourniture de matériels;

14.10 revoir tous les litiges étant entrepris par ou contre la Société ou toute Société du Groupe Takko et faire les recommandations au Conseil de Gérance en conséquence;

14.11 revoir et faire des recommandations au Conseil de Gérance concernant les propositions du Conseil de Gérance de disposer de toutes unités d'affaires des Sociétés du Groupe Takko ou de clore toutes opérations;

14.12 le Comité Consultatif n'aura aucun pouvoir pour prendre des décisions dans le cadre de la prise de décisions au nom de la Société. Les recommandations et/ou les résultats de la révision et de l'assistance du Comité Consultatif seront soumis au Conseil de Gérance afin de contribuer à la procédure de prise de décision de la Société. Le Conseil de Gérance considérera les recommandations du Comité Consultatif dans ses décisions autant que cela sera approprié.

Cinquième résolution

Les associés décident de renuméroter et réorganiser les statuts de la Société en conséquence des modifications apportées ci-dessus, de sorte que:

l'actuel Article 12 en relation avec les "Conflits" deviendra l'article 11.4;

l'actuel Article 12 en relation avec les "Conflits" sera remplacé par un nouvel Article 12 en relation avec les "Pouvoirs de gestion spécifiques du Conseil de Gérance";

l'actuel Article 13 en relation avec les "Droits ERISA" deviendra l'Article 26 et sera remplacé par un nouvel Article 13 en relation avec "Décision requérant l'accord préalable du Conseil de Gérance"

l'actuel Article 14 en relation avec "Protection Anti-Dilution" deviendra l'Article 27 et sera remplacé par un nouvel Article 14 en relation avec le "Comité Consultatif";

en conséquence, l'actuel Article 26 deviendra l'Article 28 et l'actuel Article 27 deviendra l'Article 29.

Sixième résolution

Les associés décident de prendre acte de la démission de Monsieur Gottfried-Georg Schega, né le 29 septembre 1949, ayant son adresse à Siegershof 13, 50859 Köln, Allemagne, en tant que gérant de la Société, à partir du 30 septembre 2008 et nommer en remplacement, avec effet à compter du 30 septembre 2008, Monsieur Arnold Mattschull, ayant son adresse à Peter-Geibel-Straße 8a, 61381 Friedrichsdorf, Allemagne, en tant que nouveau gérant et pour une période indéterminée, choisi par MEP KG (tel que défini dans les statuts de la Société).

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, les parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. KORPEL, M. SMETRYNS J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 17 novembre 2008. Relation: EAC/2008/14100. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 09 DEC. 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009009325/239/491.

(090007646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Comptoir Luxembourgeois pour le Jardinage et l'Agriculture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, avenue Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 42.826.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 05 janvier 2009.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2009009688/201/12.

(090007264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Property Trust Moosburg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 203.300,00.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 110.661.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Jean-Claude Buffin / Candice de Boni

Référence de publication: 2009009707/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03448. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Koenig International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 119.051.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009009678/242/12.

(090007360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Koepfler s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 67, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 15.114.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009009758/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03729. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Pétrusse Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 54.256.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PETRUSSE PARTICIPATIONS S.A.

S. COLLEAUX / N. THIRION

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009009718/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03532. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Tandem Marketing Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 128.517.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009009742/7262/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02444. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Filap S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg E 665.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 19 décembre 2008, ont été déposés
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 13 janvier 2009.

Camille MINES

Notaire

Référence de publication: 2009009696/225/13.

(090007872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Luxtechnology S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, 12, rue Nicolas Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 135.122.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 06 janvier 2009.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2009009689/201/12.

(090007261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Severus Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 134.139.

In the year two thousand eight, on the eleventh of December.

Before us Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of "SEVERUS FINANCE S.A.", a société anonyme, having its registered office in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, constituted by a deed of Me Marc Lecuit, notary residing in Mersch, in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on November 8, 2007, published in the Mémorial, Recueil C number 23 of January 5, 2008.

The meeting was opened by Mr Giovanni LA FORGIA, lawyer, residing professionally in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Mrs Annick BRAQUET, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Arlette SIEBENALER, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

- To increase the capital in the amount of EUR 2,700,000 (two million seven hundred thousand Euro) to raise it from EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) to EUR 2,731,000 (two million seven hundred and thirty-one thousand Euro) by the issuance of twenty-seven thousand (27,000) shares of EUR 100 (one hundred euro) each, having the same rights and advantages as the presently issued shares.

- To accept the subscription of the newly issued 27,000 shares by the shareholders by way of a contribution in kind of two claims for an amount of EUR 2,700,000 (two million seven hundred thousand euro).

- To decrease the subscribed capital by EUR 31,000 (thirty-one thousand euro) in order to reduce the share capital from its current amount of EUR 2,731,000. (two million seven hundred and thirty-one thousand Euro) to EUR 2,700,000 (two million seven hundred thousand Euro) by cancellation of 310 (three hundred and ten) existing shares by repayment in cash to the shareholders;

- To amend the article 5 of the Articles of the Association.

- Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to increase the subscribed capital by EUR 2,700,000 (two million seven hundred thousand Euro) to raise it from EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) to EUR 2,731,000 (two million seven hundred and thirty-one thousand Euro) by the issuance of twenty-seven thousand (27,000) new shares of EUR 100 (one hundred euro) each, having the same rights and advantages as the presently issued shares.

Subscription - Payment

Thereupon appeared:

1.- ARGUS CAPITAL PARTNERS II B L.P., having its registered office in Kleinwort Benson House, PO Box 76, Wests Centre, St. Helier, Jersey, JE4 8PQ Channel Islands,

here represented by Mr Giovanni LA FORGIA, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal,

who declared to subscribe to 2,521 (two thousand five hundred and twenty-one) new shares and to have them fully paid up by way of contribution and conversion into capital of a certain, liquid and fully enforceable claim for an amount of EUR 252,100 (two hundred and fifty-two thousand one hundred euros);

2.- ARGUS CAPITAL PARTNERS II (Sub-Fund) L.P., having its registered office in Kleinwort Benson House, PO Box 76, Wests Centre, St. Helier, Jersey, JE4 8PQ Channel Islands,

here represented by Mr Giovanni LA FORGIA, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal,

who declared to subscribe to 24,479 (twenty-four thousand four hundred and seventy-nine) new shares and to have them fully paid up by way of contribution and conversion into capital of a certain, liquid and fully enforceable claim for an amount of EUR 2,447,900 (two million four hundred and forty-seven thousand nine hundred euros);

The existence of the said claims is proved by a report established by
GSL Fiduciaire S.à r.l., Réviseur d'Entreprises, having its registered office in Esch-sur-Alzette on December 5, 2008 ,
concluding as follows:

Conclusion of the report established in French:

"Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie."

The said proxies and report, signed ne varietur by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Second resolution

The general meeting decides to decrease the subscribed capital by EUR 31,000 (thirty-one thousand euro) in order to reduce the share capital from its current amount of EUR 2,731,000. (two million seven hundred and thirty-one thousand Euro) to EUR 2,700,000 (two million seven hundred thousand Euro) by cancellation of 310 (three hundred and ten) existing shares in the proportion to the participation of the shareholders and by repayment in cash of an amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand euro) to the shareholders.

The repayment shall be made under observance of the provisions of the article 69 (2) of the law on commercial companies.

Third resolution

The general meeting decides the subsequent amendment of article 5 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 5.** The corporate capital is set at TWO MILLION SEVEN HUNDRED THOUSAND EURO (2,700,000.- EUR) represented by 27,000 (twenty-seven thousand) shares with a par value of one hundred euro (100.- EUR) each".

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares."

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the company as a result of the presently stated, increase of capital are estimated at approximately EUR 16,800.-.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le onze décembre.

Pardevant, Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "SEVERUS FINANCE S.A.", avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 novembre 2007, publié au Mémorial, Recueil C numéro 23 du 5 janvier 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Giovanni LA FORGIA, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Annick BRAQUET, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette SIEBENALER, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ORDRE DU JOUR:

1. Augmenter le capital social à concurrence de EUR 2.700.000 (deux millions sept cent mille euros) en vue de le porter de EUR 31.000 (trente-et-un mille euros) à EUR 2.731.000 (deux millions sept cent trente-et-un mille euros) par

l'émission de 27.000 (vingt-sept mille) actions de EUR 100 (cent euros) chacune, ayant les mêmes droits et avantages que les actions émises existantes.

2. Accepter la souscription des 27.000 actions nouvellement émises par les actionnaires par un apport en nature consistant en deux créances d'un montant total de EUR 2.700.000.- (deux millions sept cent mille euros).

3. Réduire du capital social de EUR 31.000 (trente-et-un mille euros) pour le ramener de son montant actuel de EUR 2.731.000.- (deux millions sept cent trente-et-un mille euros) à EUR 2.700.000.- (deux millions sept cent mille euros) par l'annulation de 310 (trois cent dix) actions existantes par remboursement en espèces aux actionnaires.

6. Modifier l'article 5 des statuts.

7. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital à concurrence de EUR 2.700.000 (deux millions sept cent mille euros) en vue de le porter de EUR 31.000 (trente-et-un mille euros) à EUR 2.731.000 (deux millions sept cent trente-et-un mille euros) par l'émission de 27.000 (vingt-sept mille) actions nouvelles de EUR 100 (cent euros) chacune, ayant les mêmes droits et avantages que les actions émises existantes.

Souscription - Libération

Sont alors intervenus aux présentes:

1.- ARGUS CAPITAL PARTNERS II B L.P., ayant son siège social à Kleinwort Benson House, PO Box 76, Wests Centre, St. Helier, Jersey, JE4 8PQ Channel Islands,

ici représentée par Monsieur Giovanni LA FORGIA, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé,

laquelle déclare souscrire 2.521 (deux mille cinq cent vingt-et-une) actions nouvelles et les libérer intégralement par l'apport et la transformation capital d'une créance certaine, liquide et exigible à concurrence d'un montant de EUR 252.100 (deux cent cinquante-deux mille cent euros);

2.- ARGUS CAPITAL PARTNERS II (Sub-Fund) L.P., ayant son siège social à Kleinwort Benson House, PO Box 76, Wests Centre, St. Helier, Jersey, JE4 8PQ Channel Islands,

ici représentée par Monsieur Giovanni LA FORGIA, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé,

laquelle déclare souscrire 24.479 (vingt-quatre mille quatre cent soixante-dix-neuf) actions nouvelles et les libérer intégralement l'apport et la transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible à concurrence d'un montant de EUR 2.447.900.- (deux millions quatre cent quarante-sept mille neuf cents euros).

L'existence desdites créances a été justifiée au notaire instrumentant dans un rapport établi par GSL Fiduciaire S.à r.l. , Réviseur d'Entreprises, ayant son siège social à Esch-sur Alzette, le 5 décembre 2008, qui conclut comme suit:

Conclusion

""Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie."

Lesdites procurations et ledit rapport resteront, après avoir été signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social de EUR 31.000 (trente-et-un mille euros) pour le ramener de son montant actuel de EUR 2.731.000.- (deux millions sept cent trente-et-un mille euros) à EUR 2.700.000.- (deux millions sept cent mille euros) par l'annulation de 310 (trois cent dix) actions existantes dans la proportion de la participation des actionnaires et par remboursement en espèces d'un montant de EUR 31.000 (trente-et-un mille euros) aux actionnaires.

Ledit remboursement ne pourra se faire que sous observation de l'article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

Troisième résolution

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l' article 5 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à DEUX MILLIONS SEPT CENT MILLE EUROS (EUR 2.700.000.-) représenté par 27.000 (vingt sept mille) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi."

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de l'augmentation de capital à environ EUR 16.800.-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. LA FORGIA, A. BRAQUET, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 décembre 2008. Relation: LAC/2008/50414 Reçu treize mille cinq cents euros (0,50% = 13.500.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial

Luxembourg, le 23 décembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009009315/242/184.

(090007399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Tandem Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 115.074.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009009743/7262/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02445. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Severus Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 134.139.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009009669/242/12.

(090007404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Property Trust Montabaur, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 479.150,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 115.219.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G
412F, route d'Esch
L-2086 LUXEMBOURG
Jean-Claude Buffin / Candice de Boni

Référence de publication: 2009009706/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03455. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

LaSalle UK Ventures Property 8, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 131.699.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2009009668/239/12.

(090007851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Michel Guy Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 60.238.

Le bilan modifié au 31 décembre 2004 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Luxembourg Corporation Company SA
Gérant
Signatures

Référence de publication: 2009009764/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03556. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Fairfax Small Cap S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 68.896.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/12/2008.

Signature.

Référence de publication: 2009009782/751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA02189. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.